

Procès-verbal du Comité syndical du 7 septembre 2021

L'an 2021, le mardi 7 septembre à 9 heures 30, les délégués du Comité syndical, dûment convoqués, le 25 août 2021, se sont réunis à l'hôtel du département, place Marcel Plaisant, à BOURGES, sous la présidence de M. Patrick BARNIER qui a fait procéder à l'appel.

Étaient présents :

M. Patrick BARNIER, M^{me} Anne CASSIER et M. Gérard CLAVIER délégués du Département du Cher.

M. Christophe COQUIN, M. Guillaume CREPIN et M. Philippe FOURNIÉ délégués de la Région Centre – Val de Loire.

M. Serge AUDONNET, délégué de la CDC Cœur de France (suppléant), M^{me} Régine AUDRY, déléguée de la CDC Pays Fort – Sancerrois – Val de Loire ; M. Philippe AUZON, délégué de la CDC Cœur de France ; M. Dominique CHAMPAGNE, délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher ; M^{me} Nathalie DE BARTILLAT, déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois ; M. Yves DEBONO, délégué de la CDC Berry Loire Vauvise ; M. Etienne DURAND, délégué de la CDC Le Dunois (suppléant) ; M. Christian GATTEFIN, délégué de la CA Bourges Plus ; M. François GRESSET, délégué de la CDC Sauldre et Sologne ; M. Filipe MAIA, délégué de la CDC Cœur de Berry ; M. Jean MOINET, délégué de la CDC La Septaine (suppléant) ; M. Sébastien PERAS, délégué de la CDC Pays de Nérondes ; M. André TEYSSANDIER, délégué de la CDC Pays Fort – Sancerrois – Val de Loire.

Étaient excusés et avaient donné un pouvoir :

M. Patrick BAGOT, délégué du Conseil départemental du Cher, avait donné pouvoir à M^{me} Anne CASSIER.

M^{me} Bénédicte DE CHOULOT, déléguée du Conseil départemental du Cher, avait donné pouvoir à M. Patrick BARNIER.

M. Frédéric DURANT, délégué de la CDC Berry Grand Sud, avait donné pouvoir à M. Philippe AUZON.

M. Daniel FOURRE, délégué du Conseil départemental du Cher, avait donné pouvoir à M^{me} Anne CASSIER.

M. Gilles GONTHIER, délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais, avait donné pouvoir à M. Patrick BARNIER.

M^{me} Amanda GRIMONT, déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry, avait donné pouvoir à M. Philippe FOURNIÉ.



M^{me} Laurence RENIER, déléguée de la Région Centre – Val de Loire, avait donné pouvoir à M. François GRESSET.

M^{me} Marie-Pierre RICHER, déléguée du Conseil départemental du Cher, avait donné pouvoir à M. Etienne DURAND.

Étaient absents et suppléés :

M. Roger DAGHER, délégué de la CDC Cœur de France, était suppléé par M. Serge AUDONNET.

M. Pierre GROSJEAN, délégué de la CDC La Septaine, était suppléé par M. Jean MOINET.

M. François VINCENT, délégué de la CDC Le Dunois, était suppléé par M. Etienne DURAND.

Étaient absents ou excusés :

M. Fabien CHAUSSE, délégué de la CDC Terres du Haut Berry.

M. Fabrice CHOLLET, délégué de la CDC Terres du Haut Berry.

M^{me} Bernadette COURIVAUD, déléguée du Conseil départemental du Cher.

M. Pierre GUIBLIN, délégué de la CDC Trois Provinces.

Le quorum étant atteint, M. Patrick BARNIER remercie les membres présents et ouvre la séance en désignant, avec l'accord de l'ensemble des délégués présents, M. Filipe MAIA comme secrétaire de séance.

M. Patrick BARNIER félicite les nouveaux élus et les remercie pour leur volonté d'œuvrer au sein de Berry Numérique. Il indique que Berry Numérique est une structure volontairement légère en effectifs, ce qui offre l'avantage d'une très grande réactivité et d'un travail fait dans un bon esprit et une très bonne ambiance. L'ensemble des agents de la structure sont investis dans leurs missions et font preuve de grandes compétences.

Le déploiement de la fibre optique est bien avancé sur le département du Cher, ce qui n'a pas été chose facile en raison de différentes difficultés techniques et administratives. Aujourd'hui, les administrés des zones fibrées nous remercient et les déploiements se poursuivent.



Rapport n°1 : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 25 mai 2021

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°1.

Le Comité syndical approuve le procès-verbal du Comité syndical du 25 mai 2021 à l'unanimité.

Rapport n°2 : Élection du Président

M. Patrick BARNIER laisse la place à M. François GRESSET, doyen de l'assemblée qui fait procéder à l'élection à bulletin secret.

M. Patrick BARNIER est le seul candidat à la présidence.

M. Patrick BARNIER est élu à l'unanimité avec 42,125 voix.

Rapport n°3 : Élection des Vice-présidents

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°3 et fait procéder à l'élection à bulletin secret.

M. Guillaume CREPIN se présente candidat pour la Région Centre – Val de Loire.

M. Daniel FOURRE se présente candidat pour le Département du Cher.

M. Gilles GONTHIER se présente candidat pour les EPCI.

À l'issue du vote, Guillaume CREPIN est élu avec 41,125 voix (1 abstention d'EPCI représentant 1 voix), M. Daniel FOURRE est élu à l'unanimité avec 42,125 voix et M. Gilles GONTHIER est élu à l'unanimité avec 42,125 voix.

Rapport n°4 : Élection des membres du Bureau

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°4 et fait procéder à l'élection à bulletin secret.

M. Philippe FOURNIE se présente candidat pour la Région Centre – Val de Loire.

M^{me} Anne CASSIER se présente candidate pour le Département du Cher.

M. Pierre GROSJEAN se présente candidat pour les EPCI.

À l'issue du vote, M. Philippe FOURNIE est élu avec 41,125 voix (1 abstention d'EPCI représentant 1 voix), M^{me} Anne CASSIER est élue à l'unanimité avec 42,125 voix et M. Pierre GROSJEAN est élu avec 41,125 voix (1 abstention d'EPCI représentant 1 voix).



Rapport n°5 : Délégations du Comité syndical au Bureau

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°5.

Le Comité syndical approuve les délégations du Comité syndical au Bureau à l'unanimité avec 42,125 voix.

Rapport n°6 : Délégations du Comité syndical au Président

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°6.

Le Comité syndical approuve les délégations du Comité syndical au Président à l'unanimité avec 42,125 voix.

Rapport n°7 : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°7 et fait procéder à l'élection à bulletin secret.

Une seule liste se présente.

Les candidats titulaires sont les suivants :

- M. André TEYSSANDIER
- M. Gilles GONTHIER
- M. Guillaume CREPIN
- M. Pierre GROSJEAN
- M. Yves DEBONO

Les candidats suppléants sont les suivants :

- M. Daniel FOURRE
- M^{me} Anne CASSIER
- M. Dominique CHAMPAGNE
- M. Frédéric DURANT
- M. Pierre GUIBLIN

La liste est élue avec à l'unanimité avec 42,125 voix.



Rapport n°8 : Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°8 et fait procéder à l'élection à bulletin secret.

Une seule liste se présente.

Les candidats titulaires sont les suivants :

- M. Guillaume CREPIN
- M^{me} Anne CASSIER
- M^{me} Régine AUDRY
- M. Yves DEBONO
- M. Gilles GONTHIER

Les candidats suppléants sont les suivants :

- M. Philippe FOURNIE
- M. Daniel FOURRE
- M. Pierre GROSJEAN
- M. Fabrice CHOLLET
- M. André TEYSSANDIER

La liste est élue à l'unanimité avec 42,125 voix.

Rapport n°9 : Élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°9 et fait procéder à l'élection à bulletin secret.

La composition de la CCSPL proposée est la suivante :

Les membres titulaires :

- M. Gilles GONTHIER
- M. Guillaume CREPIN
- M^{me} Anne CASSIER

Les membres suppléants :

- M. Daniel FOURRE
- M. Pierre GROSJEAN
- M. Philippe FOURNIE



Les membres extérieurs :

- UFC Que Choisir
- Université populaire
- AD2T

La composition est approuvée avec 38,75 voix (1 abstention du Conseil départemental du Cher représentant 2,375 voix et 1 abstention d'EPCI représentant 1 voix).

Rapport n°10 : Désignation des membres prévus pour le suivi de la délégation de compétence avec le RIP36

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°10.

Les membres proposés sont les suivants :

- M. Christian GATTEFIN
- M. Pierre GROSJEAN
- M. Filipe MAIA

Cette proposition est adoptée à l'unanimité avec 42,125 voix.

À l'issue du dernier rapport et après avoir précisé que l'ensemble des rapports a été vu, M. Patrick BARNIER remercie l'ensemble des participants.

Le prochain Comité syndical est fixé au 22 octobre 2021 à 9h30.

La séance est levée à 11 heures 20.

Filipe MAIA
SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Patrick BARNIER
PRÉSIDENT DE
BERRY NUMÉRIQUE